POLLINIS

STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

L'ESSENTIEL
2021

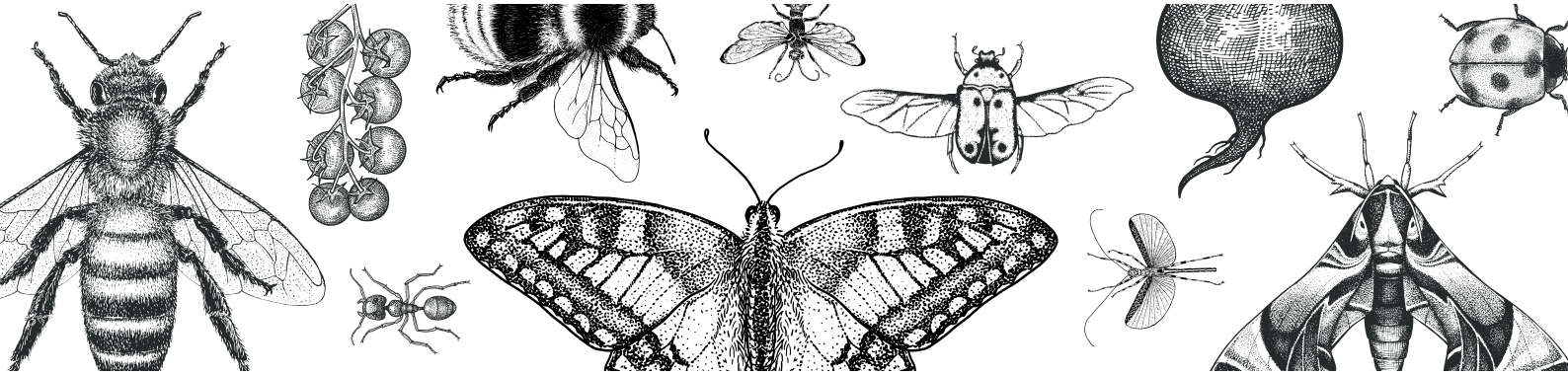

CHÈRES DONATRICES, CHERS DONATEURS,

MERCI pour votre engagement et votre soutien sans faille ! Grâce à vous, l'année 2021 s'est terminée sur un point d'orgue : POLLINIS a lancé la première étape d'une action en justice inédite contre l'État français pour manquement à ses obligations de protection de la biodiversité. Avec quatre autres associations de défense de l'environnement, l'association s'est saisie de cet outil puissant qu'est le Droit, pour obliger la France à mettre tout en œuvre pour enrayer l'extinction des pollinisateurs et de toute la diversité animale et florale qui en dépend - plantes à fleurs, insectes, poissons et batraciens, oiseaux et petits mammifères... La France s'y est engagée ; elle doit aujourd'hui faire face à ses engagements et ses obligations. L'indifférence des pouvoirs publics face au désastre en cours ne doit plus durer.

En plus de ce procès historique engagé grâce à vous, notre équipe a poursuivi son combat sans relâche, dans des conditions parfois difficiles. En télétravail ou au bureau, elle a œuvré, et continue d'œuvrer, pour faire interdire l'ensemble des pesticides nocifs pour les pollinisateurs et les insectes, et obtenir enfin une agriculture respectueuse des abeilles et du vivant.

Nous avons notamment creusé et révélé ce qui sera sans aucun doute l'un des grands scandales et l'un des plus violents combats à venir : empêcher la dissémination dans la nature d'insectes génétiquement modifiés pour s'adapter aux impératifs économiques des multinationales de l'agroalimentaire. Grâce aux citoyens qui se mobilisent d'ores et déjà pour faire barrage aux lobbys, POLLINIS lutte contre les tentatives de dérégulation des nouveaux OGM, défend le principe de précaution, et exige un moratoire mondial sur la dissémination de ces chimères dangereuses pour l'ensemble des équilibres du vivant.

Vous découvrirez aussi dans ces pages tous les projets de terrain que POLLINIS a initié et financé avec votre soutien, pour contribuer à reconstruire un environnement sain pour la faune et la flore indispensables à notre survie sur Terre. Ces projets ont désormais un portail dédié sur notre site, où vous retrouvez nos guides gratuits pour planter des haies favorables aux pollinisateurs : l'aboutissement de plusieurs mois de travail, mené avec des experts des plantes et des pollinisateurs !

Je suis fière de vous présenter ce bilan annuel des actions et des projets de POLLINIS. Et fière de pouvoir dire que tous ces combats ont pu être menés grâce à vous. Vous le savez, notre action repose uniquement sur la générosité des citoyens engagés pour la protection du vivant, et ce choix nous confère une liberté totale vis-à-vis des pouvoirs publics et des intérêts économiques. Une arme indispensable pour continuer ensemble notre lutte pour sauver le vivant.

MERCI ENCORE.

Sophie Ventura
PRÉSIDENTE DE POLLINIS

2021 EN QUELQUES CHIFFRES

+ DE 250 000 VUES
pour notre vidéo « Justice pour le vivant »

1 RECOURS
devant le Conseil d'État contre la réautorisation temporaire des néonicotinoïdes

14 PARTENARIATS
signés pour HeatNest Vapeur, notre prototype pour lutter contre le frelon asiatique

11 GUIDES
pour aider les particuliers à planter des haies propices aux pollinisateurs

+ DE 45 000 MESSAGES ENVOYÉS EN 24H
directement à la ministre de la Transition écologique pour empêcher la mise sur le marché de nouveaux pesticides tueurs d'abeilles

8 ÉTUDES
et programmes de recherche scientifique

38 CAMPAGNES
de mobilisation pour informer et agir pour la protection des pollinisateurs

1 RAPPORT
sur le coût des pesticides en Europe, publié avec le BASIC et le CCFD-Terre Solidaire

+ DE 1,2 MILLION DE SIGNATURES
pour l'interdiction des pesticides en Europe d'ici 2035, avec 160 ONG européennes

Selon l'IPBES, 40 % des espèces de pollinisateurs sauvages sont actuellement menacés d'extinction. Ici, une osmie rousse (*Osmia rufa*) sur une orcanette © N. Jones / Flicker

NOTRE COMBAT

STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs disparaissent à une vitesse vertigineuse. En 2017, une étude indique qu'en moins de 30 ans, la biomasse des insectes ailés a diminué de près de 80 % en Allemagne, et certainement partout en Europe où le système agricole est similaire, comme en France. D'autres études estiment que ces maillons indispensables de la biodiversité pourraient disparaître d'ici un siècle au niveau mondial, une menace grave sur les équilibres fondamentaux de la nature et sur notre sécurité alimentaire, dont les insectes pollinisateurs sont les garants. Les pratiques de l'agriculture conventionnelle fondée sur l'usage intensif des pesticides et la destruction des paysages ruraux sont les principales responsables de cette hécatombe.

L'association se fixe donc pour objectifs de :

- faire interdire tous les pesticides délétères pour les pollinisateurs ;
- accélérer la transition vers une agriculture respectueuse de l'environnement et de la biodiversité ;
- étudier, faire connaître et protéger la grande variété des pollinisateurs sauvages et des abeilles mellifères locales ;
- restaurer un environnement riche et sain pour les pollinisateurs sauvages ;
- sauver les abeilles à miel locales au sein des milieux naturels dans lesquels elles ont évolué depuis des millénaires ;
- empêcher la dissémination dans la nature d'insectes OGM capables de déséquilibrer irréversiblement les écosystèmes.

NOS VALEURS

LES CITOYENS ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU CŒUR DU DÉBAT

POLLINIS estime que les citoyens sont concernés en premier lieu par la préservation des pollinisateurs et par les problématiques qui touchent l'agriculture, car :

- ils financent indirectement les aides dont bénéficie le secteur,
- se nourrissent des aliments issus,
- vivent au milieu des paysages façonnés par l'agriculture.

Enfin, c'est au nom des citoyens que les décideurs orientent les financements de la recherche publique et ceux destinés à soutenir le modèle agroalimentaire conventionnel. En portant leurs revendications auprès des élus et des institutions, POLLINIS replace les citoyens au centre des débats. En retour, chaque citoyen qui soutient son action confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique : grâce à cette légitimité, l'association peut proposer des réformes pragmatiques et intervenir au cœur des processus législatifs à Paris et à Bruxelles, pour faire prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbys, des grandes entreprises et des syndicats professionnels.

UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE

POLLINIS est l'une des rares associations à n'accepter aucun financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions européennes ou nationales, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. Et elle n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nous dépendons donc entièrement des particuliers qui nous soutiennent, ce qui nous confère une liberté d'action et de parole totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Ce modèle garantit que l'association représente et défend uniquement les intérêts des citoyens qui la soutiennent.

POLLINIS EN UN COUP D'ŒIL

DES CAMPAGNES MILITANTES
et des newsletters thématiques pour informer et mobiliser les citoyens pour la protection des pollinisateurs

CONFORMITÉ ET TRANSPARENCE
tous nos bilans comptables sont disponibles sur notre site Internet et certifiés par un commissaire aux comptes

15 PERSONNES MOTIVÉES
et qualifiées : chercheurs et chercheuses, juristes, rédactrices, chargé·e·s de projets et du contre-lobbying à Paris et Bruxelles

+1,2 MILLION
DE CITOYENS SOUTIENNENT NOS ACTIONS À TRAVERS L'EUROPE

ASSOCIATION LOI 1901
indépendante et à but non lucratif.

1 LABEL
Don en confiance qui garantit transparence, recherche d'efficacité, respect des donateurs, probité et désintéressement

INDÉPENDANCE ABSOLUE
vis-à-vis de tous les pouvoirs économiques et politiques

2012
CRÉATION DE L'ASSOCIATION

NOTRE SYMBOLE
une abeille sauvage, pollinisateur complexe et méconnu, essentiel à l'agriculture et victime directe du système agro-industriel actuel

100 % D'INDÉPENDANCE
vis-à-vis de tous les pouvoirs économiques et politiques

POUR QUE LA TOXICITÉ DES PESTICIDES SOIT RÉELLEMENT ÉVALUÉE, NOUS AVONS :

→ enclenché la première étape d'un procès historique contre l'État français, en déposant avec l'association Notre Affaire à Tous (NAAT) des injonctions communes pour obliger l'État à réviser les procédures d'homologation des pesticides, et à prendre des mesures réellement efficaces pour préserver la biodiversité.

→ mené une lutte acharnée en faveur de l'adoption des « tests abeilles » élaborés par l'Agence sanitaire européenne (EFSA), qui permettraient d'évaluer correctement la toxicité des pesticides pour les abeilles et les pollinisateurs sauvages avant toute mise sur le marché. Dans une lettre adressée à la Commission européenne, POLLINIS a dénoncé la méthodologie retenue par l'EFSA, cofinancée par l'agro-chimiste Syngenta, et demandé au ministre français de l'Agriculture, Julien Denormandie, de défendre des objectifs ambitieux de protection des abeilles ;

Les nouveaux « tests abeilles » de l'EFSA étaient une mesure essentielle pour préserver les pollinisateurs des pesticides au niveau européen. Ces protocoles auraient pu être mis en œuvre en Europe dès 2014 si les États membres n'avaient pas bloqué leur adoption. © S. Caza

→ poursuivi notre action en justice contre la Commission européenne qui refuse à POLLINIS l'accès aux documents révélant le nom des pays européens qui bloquent depuis 2013 l'adoption des « tests abeilles », malgré le soutien de la médiatrice européenne, Emily O'Reilly.

POUR FAIRE INTERDIRE LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES, NOUS AVONS :

→ bataillé sans relâche pour empêcher le retour des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, en déposant 4 recours contre l'arrêté permettant à la filière betterave de réutiliser temporairement ces insecticides interdits pour leur toxicité, devant les tribunaux administratifs de Lyon et Toulouse, puis devant le Conseil d'État, aux côtés de trois autres associations ;

→ démontré la toxicité accrue des effets cocktails de pesticides en finançant avec l'Université de Bologne une étude scientifique sur les effets cumulés d'un néonicotinoïde « caché » et d'un fongicide SDHI sur les abeilles mellifères et sauvages, menée par le Docteur Fabio Sgolastra et son équipe.

POUR PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODÈLE AGRICOLE RESPECTUEUX DU VIVANT, NOUS AVONS :

→ soutenu l'Initiative citoyenne européenne (ICE) « Sauvons les abeilles et les agriculteurs », qui demande une sortie des pesticides en Europe d'ici 2035. En obtenant plus d'1,2 million de signatures grâce à la mobilisation de POLLINIS et de 86 ONG, cette initiative a atteint le seuil légal qui contraint la Commission européenne à y apporter une réponse ;

→ demandé à Emmanuel Macron une PAC pour sortir des pesticides, en détaillant dans une lettre ouverte signée par 28 organisations environnementales des recommandations concrètes pour que cette politique agricole commune en France permette réellement de financer la transition écologique des agricultures ;

→ commandé une étude inédite sur le modèle économique du secteur des pesticides et ses coûts cachés, en partenariat avec l'ONG CCFD-Terres solidaires. Cette étude, réalisée par le Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne (BASIC), démontre l'irrationalité économique du modèle agricole dépendant des pesticides ;

→ dénoncé les multiples failles du plan du gouvernement censé enrayer le déclin des pollinisateurs, en pointant l'absence de mesures ambitieuses pour réduire l'usage des pesticides, en adressant des recommandations concrètes aux ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, en interpellant la ministre Barbara Pompili avec 50 000 messages de sympathisants, et en mobilisant plus de 10 000 citoyens lors de la consultation publique organisée sur ce plan ;

→ œuvré au retour des pollinisateurs dans les paysages agricoles avec l'AFAC-Agroforesterie et Mission Bocage, en accompagnant la plantation de 4 kilomètres de haies et la création d'une dizaine de mares chez 20 agriculteurs de la région Pays-de-la-Loire.

POUR DÉFENDRE LES LIBERTÉS D'EXPRESSION ET D'INFORMATION, NOUS AVONS :

→ poursuivi notre action en justice contre Déméter en déposant 2 mémoires au tribunal administratif de Paris contre cette cellule de gendarmerie née d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs. Dirigée contre les opposants au système agricole dominant, elle constitue une menace pour les libertés d'expression et d'information.

POUR PROTÉGER LES POLLINISATEURS SAUVAGES, NOUS AVONS :

→ recensé les populations de pollinisateurs sauvages dans les aires protégées en France, avec le lancement de deux études scientifiques dans le parc national de la Vanoise (Savoie) et le parc national de forêts (Champagne et Bourgogne), où des scientifiques et entomologistes de renom étudient l'abondance et la diversité de ces insectes pollinisateurs et l'impact des activités humaines sur leur survie ;

→ lancé deux études inédites sur les colonies d'abeilles mellifères sauvages dans ces mêmes parcs, afin de dresser un état des lieux de ces insectes très peu étudiés et comprendre leur mode de vie largement méconnu ;

→ présenté nos projets scientifiques en faveur des abeilles sauvages au festival « Bee Natural » en Italie, qui ont suscité l'intérêt de nombreux chercheurs et scientifiques ;

→ mené un inventaire des abeilles sauvages sur l'île de Groix (Bretagne) avec l'écologue Violette Le Féon ainsi qu'une étude sur les colonies d'abeilles mellifères sauvages sous la houlette de l'entomologiste mondialement reconnu Jeffery Pettis, pour mieux connaître les espèces présentes dans cet environnement unique et préservé et approfondir les connaissances sur les abeilles sauvages de l'île ;

→ publié une série de onze guides pour aider les particuliers à planter des haies pour pollinisateurs. Téléchargeables gratuitement sur le site de POLLINIS, ces modes d'emploi listent les essences d'arbres et d'arbustes favorables aux pollinisateurs sauvages et adaptés à chaque région de France métropolitaine.

POUR DÉFENDRE LES ABEILLES LOCALES, NOUS AVONS :

→ poursuivi notre étude scientifique sur les abeilles et le varroa destructor, menée par l'entomologiste Jeffery Pettis, qui démontre que dans un environnement sain, sans pesticides, et grâce à une apiculture qui laisse agir la nature et la sélection naturelle, les abeilles de l'île de Groix ont pu s'adapter et cohabiter avec ce parasite qui décime les colonies ailleurs en Europe ;

Au cours de l'étude, Jeffery Pettis a analysé la cire collectée dans trois ruches des ruchers des 6 apiculteurs participants au projet, afin d'évaluer les taux de pesticides.

→ soutenu le film documentaire « Être avec les abeilles » de la réalisatrice Perrine Bertrand, qui propose de changer notre regard sur l'abeille ;

→ prouvé l'efficacité de notre instrument HeatNest Vapeur dans la lutte sans chimie contre le frelon asiatique, en multipliant les tests effectués en conditions réelles grâce à la signature de quinze conventions de partenariats avec différentes structures et collectivités territoriales soucieuses de lutter contre cette espèce invasive tout en préservant l'environnement ;

→ étudier l'adaptation des abeilles domestiques au varroa dans quatre conservatoires d'abeilles noires de la FEdCAN (Auvergne, Île-de-France, Orne et Savoie), pour vérifier que les abeilles à miel vivant dans des ruchers pouvaient s'adapter au parasite Varroa destructor grâce à l'évolution et la sélection naturelle, en se passant de traitements acaricides et de médicaments.

→ perfectionné l'application mobile de localisation des nids de frelons «GeoNest», qui permet de prévenir les professionnels locaux capables d'intervenir. Son utilisation est aussi couplée à celle d'HeatNest pour recueillir les données permettant un meilleur suivi des nids.

POUR EMPÊCHER LA DISSÉMINATION D'ABEILLES ET D'INSECTES OGM DANS L'ENVIRONNEMENT, NOUS AVONS :

→ lutté sans relâche contre les tentatives de dérégulation des nouveaux OGM par les lobbys de l'agrochimie, en appelant l'Europe à la fermeté aux côtés de plus de 160 organisations environnementales européennes, et en participant à une consultation sur l'élaboration d'un nouveau cadre juridique européen applicable à ces nouveaux organismes génétiquement modifiés ;

→ imposé le principe de précaution aux nouvelles techniques d'ingénierie génétique appliquées à la conservation de la nature, dans une résolution votée lors du Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ;

Joann Sy de POLLINIS, sur le stand de la coalition anti forçage génétique au Congrès de l'UICN à Marseille. Lors de cet événement, un groupe d'opposants, dont POLLINIS, est parvenu à assurer que le principe de précaution guide la politique de l'UICN sur la biologie de synthèse et la conservation de la nature. ©POLLINIS

→ réclamé un moratoire mondial sur la dissémination dans la nature d'OGM issus du forçage génétique et alerté sur les risques majeurs et irréversibles posés par ces organismes dans un rapport publié par l'ONG allemande Save Our Seed et soutenu par POLLINIS ;

→ documenté l'opposition des citoyens européens à la dissémination dans la nature d'OGM issus du forçage génétique et leur manque d'information avec un sondage mené par l'institut international YouGov dans huit pays d'Europe et commandé par POLLINIS ainsi que 12 autres associations européennes.

POUR INFORMER LES CITOYENS, SYMPATHISANTS ET DONATEURS DE POLLINIS, SUR NOS PROJETS ET L'UTILISATION DES DONS, NOUS AVONS :

→ lancé un nouveau portail Internet détaillant l'ensemble des projets financés et soutenus par l'association grâce aux dons de ses sympathisants et publié 78 article sur notre site internet pour faire connaître au plus grand nombre les problématiques auxquelles nous faisons face et leurs solutions.

→ soutenu et contribué à la revue trimestrielle « Abeilles en liberté », qui oeuvre à mieux faire connaître l'abeille mellifère et les pollinisateurs ;

→ envoyé 10 newsletters, 14 campagnes de mobilisation et 3 bulletins de liaisons pour alerter, mobiliser et tenir informés les citoyens qui se battent à nos côtés et financent intégralement les actions de POLLINIS.

BILAN FINANCIER

UNE INDÉPENDANCE CERTIFIÉE

POLLINIS a tenu à faire certifier tous ses comptes depuis sa création en 2012 par un commissaire indépendant. Cette certification a été accordée sans réserve cette année et toutes les années précédentes par le cabinet Baker Tilly Strego, reconnu pour son expertise dans le monde associatif. Elle garantit que l'association, conformément à ses engagements, n'est impliquée dans aucune activité commerciale et ne dépend que des dons des citoyens solidaires de ses combats.

bakertilly STREGO

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CES TABLEAUX INDIQUENT LA PROVENANCE DES RESSOURCES DE POLLINIS ET COMMENT ELLES SONT UTILISÉES

RESSOURCES

Dons privés	1 286 827 €
Cotisations	210 €
Autres produits et transfert de charges	482 €
Contributions d'entreprises	0 €
Subventions publiques	0 €
TOTAL	**1 462 519 €**

EMPLOIS

Campagnes de mobilisation et contre-lobbying	611 479 €
Études, recherches et projets	426 456 €
Frais de collecte de fonds	214 628 €
Frais de structure et administration	193 857 €
Résultat (perte)	-158 900 €
TOTAL	**1 287 519 €**

NOS RESSOURCES : UNIQUEMENT LES DONS DES PARTICULIERS

Chaque contribution compte
En 2021, POLLINIS a été soutenue par environ 17 100 donateurs, moins que l'année précédente (23 500). Cette diminution s'explique par un nombre moins important de campagnes de mobilisation, l'équipe s'étant concentrée sur des enquêtes et des analyses au long cours sur lesquelles elle mobilisera ses sympathisants l'année prochaine. Cependant, cette baisse du nombre de donateurs a été substantiellement comblée par la forte augmentation de la contribution annuelle moyenne par donateur, qui s'élève aujourd'hui à 75 € (+20 %), pour une collecte totale de 1 286 827 €. À noter : l'association vit toujours à 98 % grâce à des dons inférieurs à 100 euros, preuve que chaque contribution compte, même la plus infime !

Répartition des dons cumulés par donateur sur l'année :

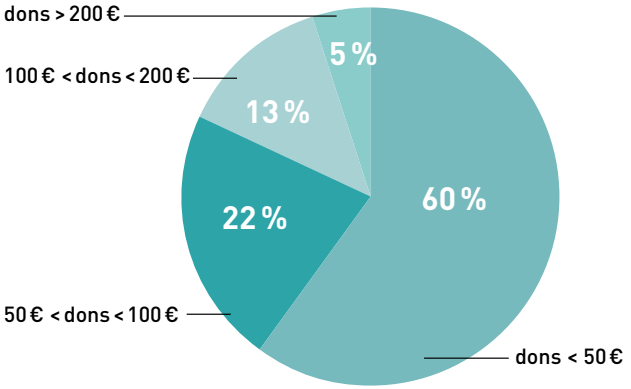

LA BONNE UTILISATION DES DONS

Cette année, avec une augmentation des frais de collecte compensée en partie par une nouvelle diminution des frais de structure, l'association continue de consacrer toujours près des 3/4 des ressources (72 %) directement aux missions de POLLINIS : enrayer l'extinction en cours des pollinisateurs, leur garantir un environnement sain et préservé, mobiliser et représenter les citoyens dans ce combat, accélérer la mise en place d'un système agricole sain et durable, mener des études scientifiques et des projets de terrain à l'appui de ce nouveau modèle sans chimie de synthèse et respectueux des écosystèmes.

Répartition des emplois :

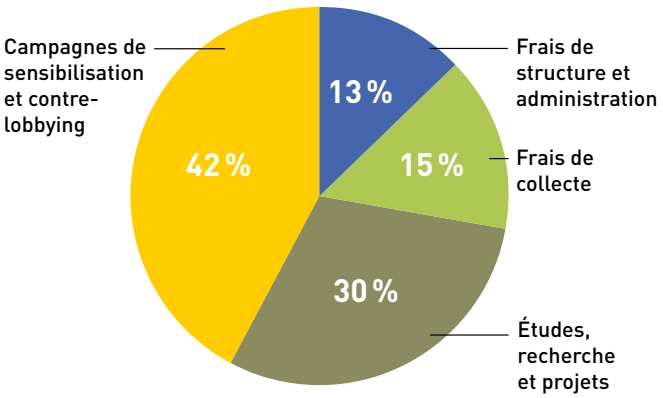

COMPTE DE RÉSULTATS

CE TABLEAU PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET DES PRODUITS DONT L'ASSOCIATION DISPOSE

Dons privés	1 286 827 €
Cotisations	210 €
Autres produits et transfert de charges	482 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	**1 287 519 €**
Charges d'exploitation	1 446 007 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	**1 446 007 €**
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	**-158 488 €**
Produits financiers	0 €
Produits et charges exceptionnels	-412 €
RÉSULTAT COURANT	**-158 900 €**
ÉXCÉDENT OU PERTE	**-158 900 €**

Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 158 900 € avec des charges de fonctionnement qui s'élèvent à 1 287 519 € (+9,5 %). Ce déficit a cependant pu être absorbé par les excédents des années précédentes, grâce à une gestion prudente et rigoureuse. L'association conserve d'ailleurs un fond de réserve équivalent à 3,5 mois de fonctionnement, qui lui permet de faire face à ces difficultés passagères.

BILAN SIMPLIFIÉ

CE TABLEAU DONNE UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION DE POLLINIS AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	11 798 €
ACTIF IMMOBILISÉ	**11 798 €**
Créances	150 €
Trésorerie	568 262 €
ACTIF CIRCULANT	**568 412 €**
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	**580 210 €**

BILAN PASSIF

Report à nouveau	487 348 €
Résultat de l'exercice	-158 900 €
FONDS ASSOCIATION	**328 448 €**
Dettes fournisseurs	40 837 €
Dettes autres	210 924 €
DETTES	**251 761 €**
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	**580 209 €**

LES DONS DES PARTICULIERS : LA GARANTIE DE NOTRE INDÉPENDANCE ABSOLUE

Pas de subvention publique, pas d'activité commerciale, pas de contribution d'entreprises : l'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés pour mener ses missions. Ce choix garantit une totale indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nos comptes attestent que notre unique source de revenus sont les dons et que l'association ne revend, n'échange ni ne transmet les données recueillies auprès de ses sympathisants, qui servent uniquement à les tenir informés de l'action de l'association. Pour gérer l'envoi massif de pétitions et organiser des collectes sécurisées, nous faisons appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier, comme toutes les associations qui dépendent exclusivement des dons. Ces prestataires ne sont pas propriétaires de nos fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre.

Ils permettent en revanche à POLLINIS de garantir à nos sympathisants un hébergement sécurisé de nos fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la CNIL et du RGPD. Notre labellisation Don en confiance, obtenue en décembre 2018, atteste en outre que l'association respecte strictement les quatre principes cardinaux du label : *« respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ».*

Retrouvez l'intégralité de notre bilan sur : www.pollinis.org

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org

POUR NOUS SUIVRE

CONTACT

Margaux Beaudier
margauxb@pollinis.org
01 40 26 40 34
10 rue Saint-Marc
75002 Paris

Crédit photo couverture : Adobe Stock